

La Rue au Beurre



Connue dès le XII^e siècle sous le nom de Santstraete, la rue au Beurre doit son nom actuel au marché spécialisé dans le commerce du beurre qui se tenait dès le Moyen Âge aux alentours de l'église Saint-Nicolas. Aujourd'hui l'une des rues piétonnières les plus populaires de la ville basse, cette artère ancienne servit très tôt de décor à plusieurs événements historiques ou folkloriques dont le plus connu est sans nul doute l'Ommegang.

La rue au Beurre fut entièrement détruite en 1695, lors du bombardement de Bruxelles orchestré par le maréchal de Villeroi, chef des armées de Louis XIV. Les maisons les plus anciennes de la rue datent donc de la vaste campagne de reconstruction qui fut entamée immédiatement au lendemain du désastre.

Il s'agit d'immeubles à façade-pignon se rattachant à la typologie des demeures bourgeoises moyennes de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. Ces immeubles se distinguent par la sobriété de leur ordonnance et les matériaux utilisés pour leur construction : la brique et la pierre pour l'enveloppe extérieure et le bois pour la structure portante interne et la charpente. Ces maisons présentent également un volume étroit et rectangulaire dicté par la division parcellaire du tissu urbain médiéval qui fut conservée lors de cette campagne de reconstruction.

Le classement de novembre 2003 porte également sur le 24-26 de la rue au Beurre, une réalisation de l'architecte Jacques Dupuis, dont la Région a d'ailleurs déjà classé une autre œuvre : la célèbre villa 'Parador' à Woluwe-Saint-Pierre. Il s'agit aujourd'hui avant tout de classer un exemple remarquable d'une intervention moderniste s'intégrant dans le contexte ancien des abords de la Grand-Place.

L'aménagement commercial de l'intérieur est caractéristique de la démarche architecturale de Jacques Dupuis : organisation subtile de l'espace, travail tout en nuances sur la lumière, intégration du mobilier et des éléments de décor. La décision de la Région de Bruxelles-Capitale de classer ce bâtiment transformé dans un style moderniste témoigne aussi d'une volonté de ne pas renier certaines interventions architecturales du passé si elles sont de qualité, et c'est le cas ici, preuve que classer un bâtiment ne signifie pas automatiquement le figer dans son état d'origine.

Les n° 19, 23 et 41 et l'ensemble formé par les n° 29, 31 et 33 conservent un pignon qui prend des formes variées, allant du simple pignon à rampants droits, typique des environs de 1700 (n°23), au pignon à rampants plus décoratifs ou chantournés dont les formes correspondent à l'épanouissement du baroque au début du XVIII^e siècle (comme les n° 19, 29, 31, 33 et 41). La majorité de ces façades-pignons subirent dans le courant du XX^e siècle une restauration plus ou moins lourde selon les immeubles.

Le pignon originel de certains de ces immeubles fut supprimé dans le courant du XIX^e siècle : on lui substitua une corniche horizontale et la toiture en bâtière transformée en toiture à croupe frontale (n° 17, 21 et 39). Ce type de transformation historique fut influencée par la mode néoclassique française alors fréquente à Bruxelles et constitue une étape particulière dans l'évolution stylistique qui marqua le bâti bruxellois traditionnel ancien. Certains immeubles (n° 25/27 et 35/37) virent même leur façade entièrement reconstruite dans ce style. Quant aux n° 24-26, qui ont conservé leur noyau ancien, ils ont fait l'objet d'une transformation selon les plans de l'architecte Jacques Dupuis en 1953.